

Lier Pinoxidène Technique

SOLIDE

Herbicide

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

PRINCIPE ACTIF:

Pinoxidène 98.9%

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

**DANGER: CORROSIF POUR LES YEUX
PEUT SENSIBILISER LA PEAU**

N° D'HOMOLOGATION : 34060
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 1 -1050 KG

Lier Chemical Co., Ltd
Address: Economic and Technical Development Zone,
Mianyang, Sichuan, P. R. China. 621000

Canadian representative:
Hanson Industry Company
569 Rosehill Ave, Stittsville, ON K2S 0E8
Tel: +1-519-702-2185

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un médecin ou un centre anti-poison **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier en cas d'ingestion de ce produit. Administrer un traitement symptomatique. Les personnes souffrant d'une réaction allergique cutanée temporaire peuvent répondre à un traitement aux antihistaminiques, aux crèmes stéroïdes ou aux stéroïdes systémiques.

MISES EN GARDE

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

Observer à la lettre toutes les précautions relatives à la manutention et à l'utilisation des pesticides. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

CORROSIF pour les yeux. **ÉVITER** tout contact avec les yeux et les vêtements. Porter un dispositif de protection oculaire (lunettes à coques, écran facial ou lunettes de sécurité). Peut sensibiliser la peau.

S'il y a un risque de contact avec la peau, porter des gants résistant aux produits chimiques, une combinaison, des chaussettes et des chaussures appropriées.

Éviter d'inhaler les poussières. Porter un casque/appareil respiratoire à adduction d'air ou un appareil respiratoire certifié par le NIOSH et muni d'un filtre N, P, R95 ou HE avec cartouche pour vapeurs organiques lors de la manipulation du produit au cours du procédé de fabrication. Afin d'éviter tout contact avec les yeux, les opérateurs doivent porter un équipement de protection des yeux bien ajusté ou un casque/appareil respiratoire à adduction d'air couvrant l'ensemble du visage. Porter un appareil respiratoire à surpression s'il existe un risque de rejet incontrôlé ou si les niveaux d'exposition ne sont pas connus.

Ne pas manger, boire, fumer ni employer de produits de beauté en travaillant.

Bien se laver avec de l'eau savonneuse après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer, d'employer des produits de beauté ou d'aller aux toilettes.

Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale ni les sources d'approvisionnement en eau.

-Équipement de protection :

Vêtements de travail résistant en tissus synthétiques ou en coton (une combinaison, p. ex.). Tablier en caoutchouc. Chaussures ou bottes résistantes. Gants résistant aux produits chimiques. Lunettes à coques ou écran facial. En cas de forte exposition, porter un appareil respiratoire, tel qu'indiqué ci-dessus.

-Pendant le travail :

S'il y a contamination, laver la peau IMMEDIATEMENT avec de l'eau savonneuse. Nettoyer les vêtements contaminés. S'il y a contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau propre pendant plusieurs minutes et communiquer IMMEDIATEMENT avec un médecin ou un centre antipoison. Retirer les vêtements contaminés.

-Après le travail:

Se laver complètement (douche ou bain, shampoing, se nettoyer le dessous des ongles). Changer de vêtements. Nettoyer à fond les vêtements et l'équipement de protection. Nettoyer complètement l'équipement contaminé après utilisation.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans des contenants hermétiquement fermés dans un endroit sécuritaire, sec, bien aéré, à l'abri du gel, de la lumière directe du soleil et des sources de chaleur et d'inflammation.

Ne pas contaminer l'eau ainsi que les aliments de consommation humaine et animale pendant l'entreposage.

NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT

Pendant la décontamination, l'opérateur doit porter des vêtements de protection tel que décrit cidessus à la section « MISES EN GARDE ».

Les produits secs déversés doivent être récupérés immédiatement, avec un aspirateur, et être éliminés en tant que déchets toxiques selon la réglementation locale.

Les zones contaminées doivent être lavées avec de l'eau froide; les rinçures ne doivent pas pénétrer dans les drains des eaux de ruissellement.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'agence provinciale responsable.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-519-702-2185.***

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne doit servir qu'à la fabrication d'herbicides homologués en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.